

Lettres patentes
 Portant desdenses a tous
 changeurs, orfèvres, acheteurs
 or argent et billon a plus haut
 prix qu'il nen paie dans les
 monnoies

Du 20. mars 1396.

Charles par la grace de
 Dieu Roy de France a nous amez
 et seaux, lez genereaux maistres
 ce nos monnoies, salut en dieu
 comme par nos ordonnances sur
 ce fait ce nos monnoies sou ordonne
 esdenses a tous que nul
 changeur, orfèvre, ne autre
 n'achetent or argent ne billon a
 greigneur prix, que nous faisons

Donner en nos monnoies d'or &
peine contenue en nos ditzes ordres
lesquelles n'ayent esté publiées
en notre ville de Paris et autres
bonnes villes de notre royaume, et
il soit venu au contraire
et sommes de ce en informer
par aucun de notre conseil que
plusieurs changeurs orateurs
et autres de notre dite ville de
Paris vendent et achètent or argen
et billon a certain prix qu'en nous
ne donneur en nos ditzes monnoies
d'or & d'argent, ce qui est de ce
maintien qui en commença
grande quantité de d'or
et d'argent tant pour nous comme
pour ceux de notre lignage et
autres et pour celle cause en
decevoir notre monnoie de Paris
en honneur de notre très grand
préjudice et dommage et de la

publique en seroit auteur &
 • Benin se pouruoir un lieu de
 remede conuenable nous vous
 mandons et comissions que vous
 fassiez deffenses se par vous a
 tout le dit changeur & orfeure
 que dorénavant il ne vendra ne
 achetera or d'argent ne billon a
 aucun prix que nous en faisons
 donner en nos dites monnoies sur
 peine de perdre tous ledit or et
 billon et de l'amende a nostre volonte
 et outre fassiez jurer le dit
 changeur par deuant vous que
 tout le billon d'or et d'argent qu'il
 ou aura en lui seroit portee en
 nostre monnoie ce pain sur la
 peine contenue en dites ordonnances
 excepte toute soit l'or et l'argent
 qu'il conuendra ouurer pour
 faire joyaux a faire sanctuaire
 pour Dieu servir et aussy pour

pour en outre tres hevee et amee
compaigne de la royne et pour ceun
de nostre lignage dont vous serez
avant toutes choses certiffier
deuement ou pour autres personnes
que vous verrez et serez acertes
estre pour le bien public de nostre
Sainct Royaume l'annee grace
1396 par le roy a la relation de
son grand conseil.